

Concertation préalable
21 septembre - 13 novembre 2026

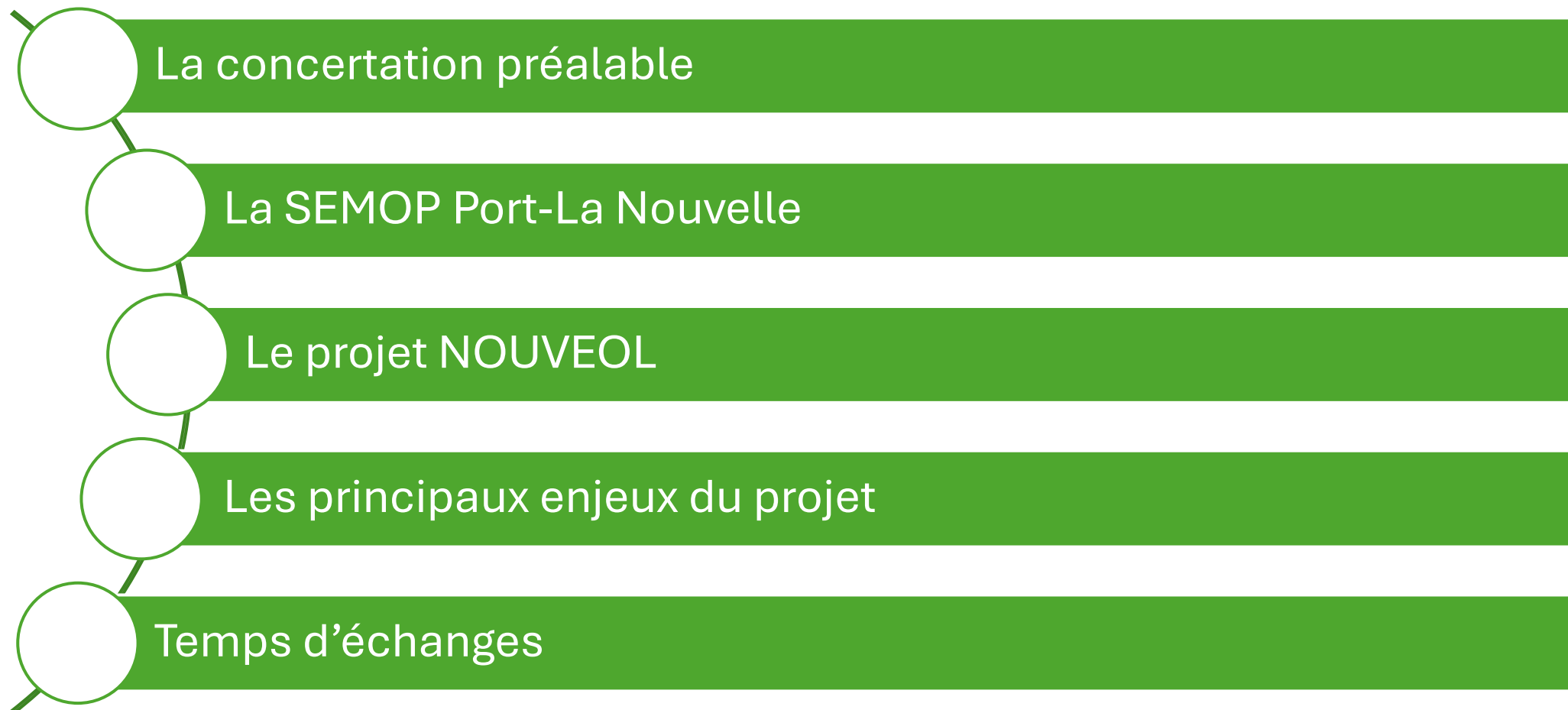
REUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

21 septembre 2026
Espace Jacques Brel
Port-La Nouvelle

Funded
by



Programme de la réunion



LA CONCERTATION PRÉALABLE



7
semaines

Une concertation préalable **du 21 septembre au 13 novembre**, soit 7 semaines de concertation

8
communes

Un **périmètre de concertation** incluant Port-La Nouvelle, Bages, Gruissan, La Palme, Leucate, Narbonne, Peyriac-de-Mer et Sigean

8 temps
d'échange

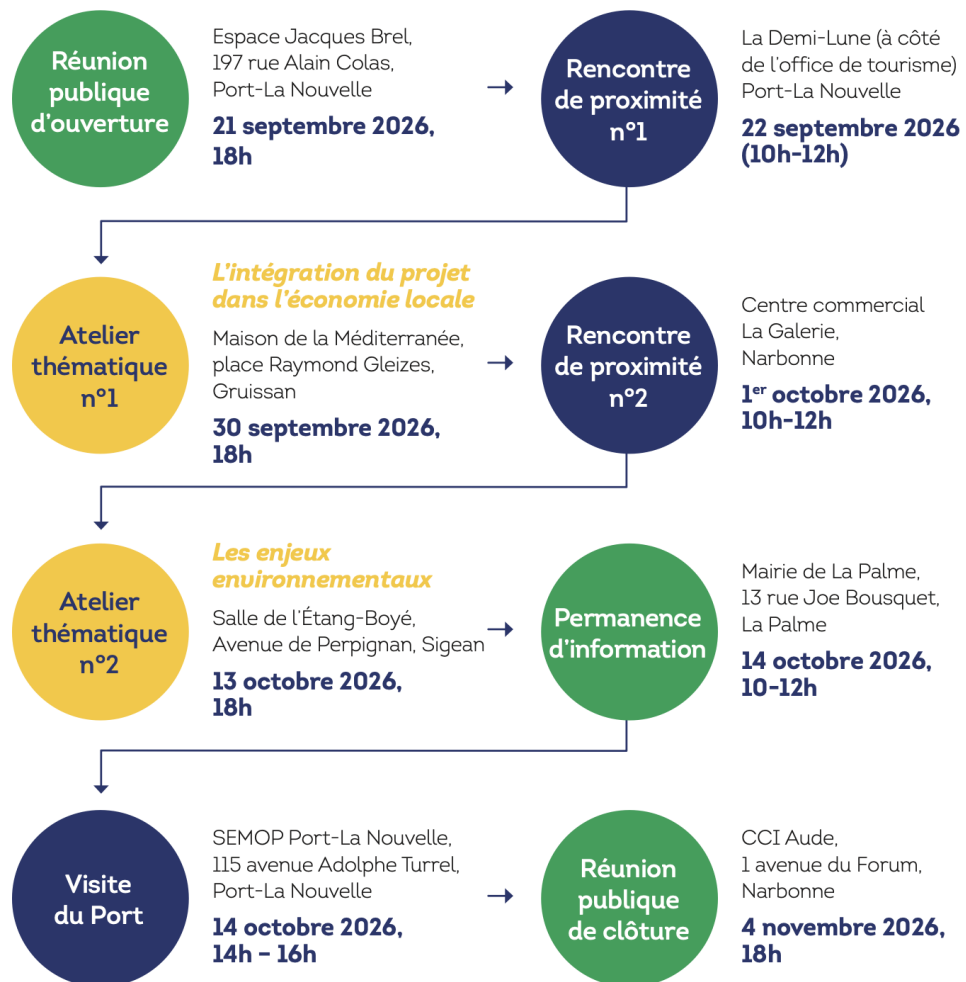
2 réunions publiques, 2 ateliers thématiques, 2 rencontres de proximité, une permanence et une visite du Port

Les outils d'information et de participation du public

- **Annonce réglementaire** 15 jours avant, par affichage en mairie et annonce légales dans la presse locale (L'Indépendant, Midi Libre)
- **Opération presse** au lancement de la concertation
- **Site internet** dédié, avec **rubrique participative** : www.concertation-projet-nouveol.fr
- **Dossier de concertation** et **synthèse du dossier** disponibles en ligne et en mairie
- **Registres papier** mis à disposition **dans les mairies**
- **8 temps d'échange** organisés sur le territoire

Le programme de la concertation

21 septembre – 13 novembre



LA SEMOP PORT-LA NOUVELLE

LA SEMOP Port-La Nouvelle, maître d'ouvrage du projet NOUVEOL

LA SEMOP PORT-LA NOUVELLE EN BREF

*Une société d'économie mixte à opération unique
association acteurs publics et partenaires privés*

- ✓ **2021** : création de la SEMOP Port-La Nouvelle
- ✓ **40 ans** : durée du contrat de concession conclu avec la Région Occitanie
- ✓ **Ses missions** : aménager, exploiter, gérer et développer le port de commerce

Son rôle dans le projet NOUVEOL : La SEMOP Port-La Nouvelle porte le projet en tant que maître d'ouvrage. Elle assure son pilotage, son suivi et la réalisation des travaux nécessaires.

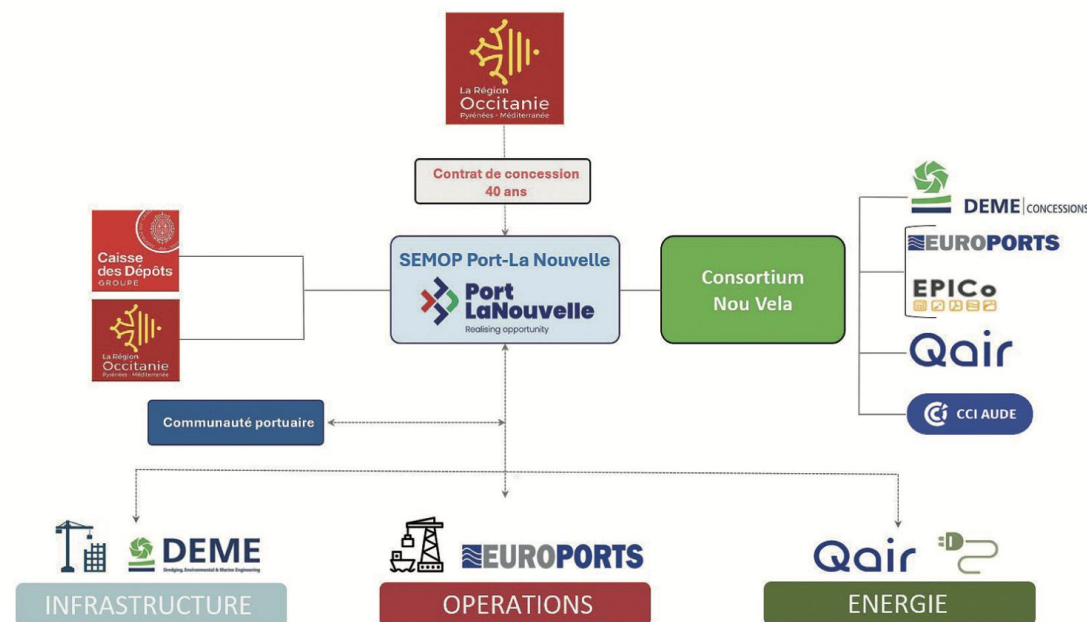
Une gouvernance publique - privée

Acteurs publics

Région Occitanie
Caisse des Dépôts et
Consignations

Consortium privé Nou Vela

CCI de l'Aude
DEME Concessions
EUROPORTS
PMV
Qair



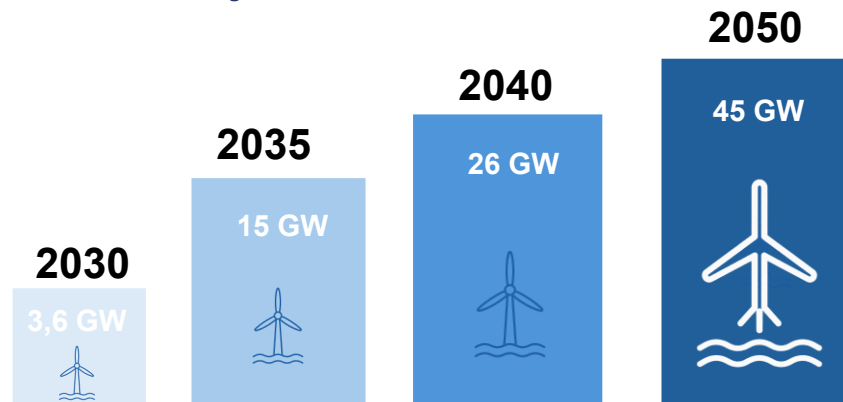
LE PROJET NOUVEOL

Un cadre national qui accélère sur l'éolien flottant

Un cadre législatif structurant



Programmation Pluriannuelle de l'Energie 3 : une trajectoire nationale ambitieuse



Hypothèses basées sur le développement d'éoliennes posées et l'éoliennes flottantes*

La façade méditerranéenne au cœur du développement

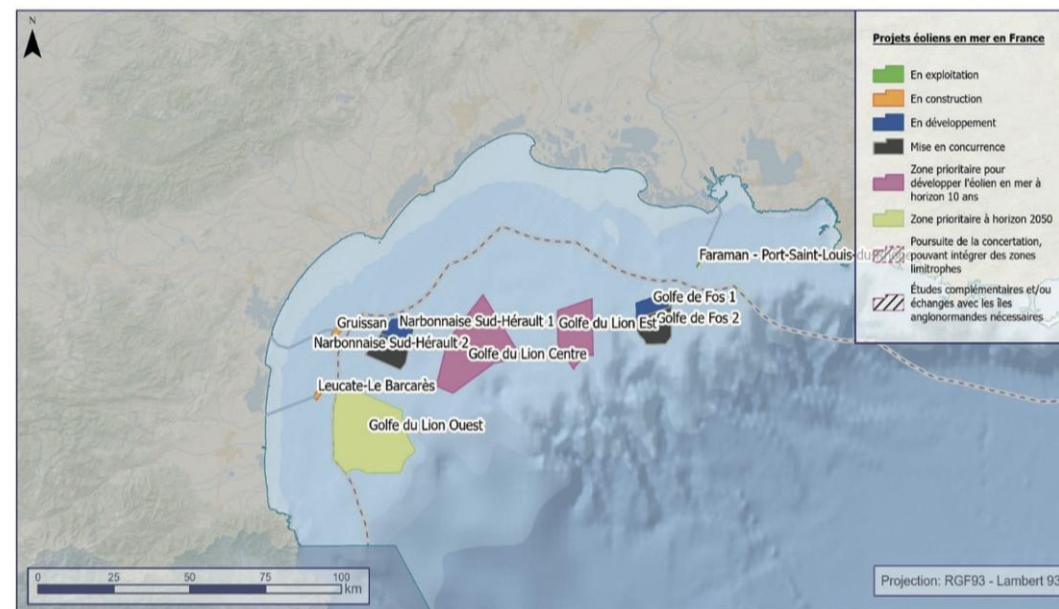


Figure 4 : Projets éoliens en Méditerranée, juin 2025 (source : Cerema)

Des besoins industriels en forte hausse

- 500MW déjà attribués en phase d'étude et de développement
- 3,2 GW d'éolien flottant à attribuer d'ici début 2027
- 3.7 GW d'éolien flottant à mettre en place à horizon 2040



Des fermes pilotes aux appels d'offres commerciaux

Catégorie	Nom du projet	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Nombre d'éoliennes	Puissance	Mise en service	Statut
Ferme éolienne pilote	Provence Grand Large (PGL)	Au large de Port-Saint-Louis-du-Rhône (Golfe de Fos)	EDF Power Solutions	3	25 MW	Juin 2025	Installé
	Golfe du Lion (EFGL)	Au large de Leucate-Le Barcarès	Ocean Winds	3	30 MW	2026	Installé
	Eolmed	Au large de Gruissan	Qair	3	30 MW	2026	Installé
Parc éolien en mer flottant (AO6)	Narbonnaise Sud-Hérault 1 (EFLO)	Au large de la côte narbonnaise	Ocean Winds et Eolien en Mer Participation	19 maximum	Entre 230 et 280 MW	2032	Attribué
	Golfe de Fos 1 (Méditerranée Grand Large)	Golfe de Fos	EMGL	19 maximum	Entre 230 et 280 MW	2032	Attribué
Parc éolien en mer (AO9)	Narbonnaise Sud-Hérault 2	Au large de la côte narbonnaise	Lauréats sélectionnés début 2027	A déterminer	500 MW	2032 - 2034	Mise en concurrence
	Golfe de Fos 2	Golfe de Fos	Lauréats sélectionnés début 2027	A déterminer	500 MW	2032 - 2034	Mise en concurrence
Parc éolien en mer (AO10)	Golfe du Lion Centre 1	Golfe du Lion	Lauréats sélectionnés début 2027	A déterminer	2x 550 MW	2035	Mise en concurrence
	Golfe du Lion Centre 2	Golfe du Lion	Lauréats sélectionnés début 2027	A déterminer	1.1 GW	2040	Mise en concurrence

NOUVEOL répond à cette montée en puissance en dotant Port-La Nouvelle d'infrastructures adaptées à l'éolien flottant industriel

Contexte projet : Stratégie portuaire de façade pour l'éolien en mer flottant

1. Avant 2025 : une organisation initiale sur la réalisation des projets éoliens flottants avant 2025
2. Débat public du projet DEOS du Grand Port Maritime de Marseille
3. Une révision de la répartition des activités et de l'organisation des projets

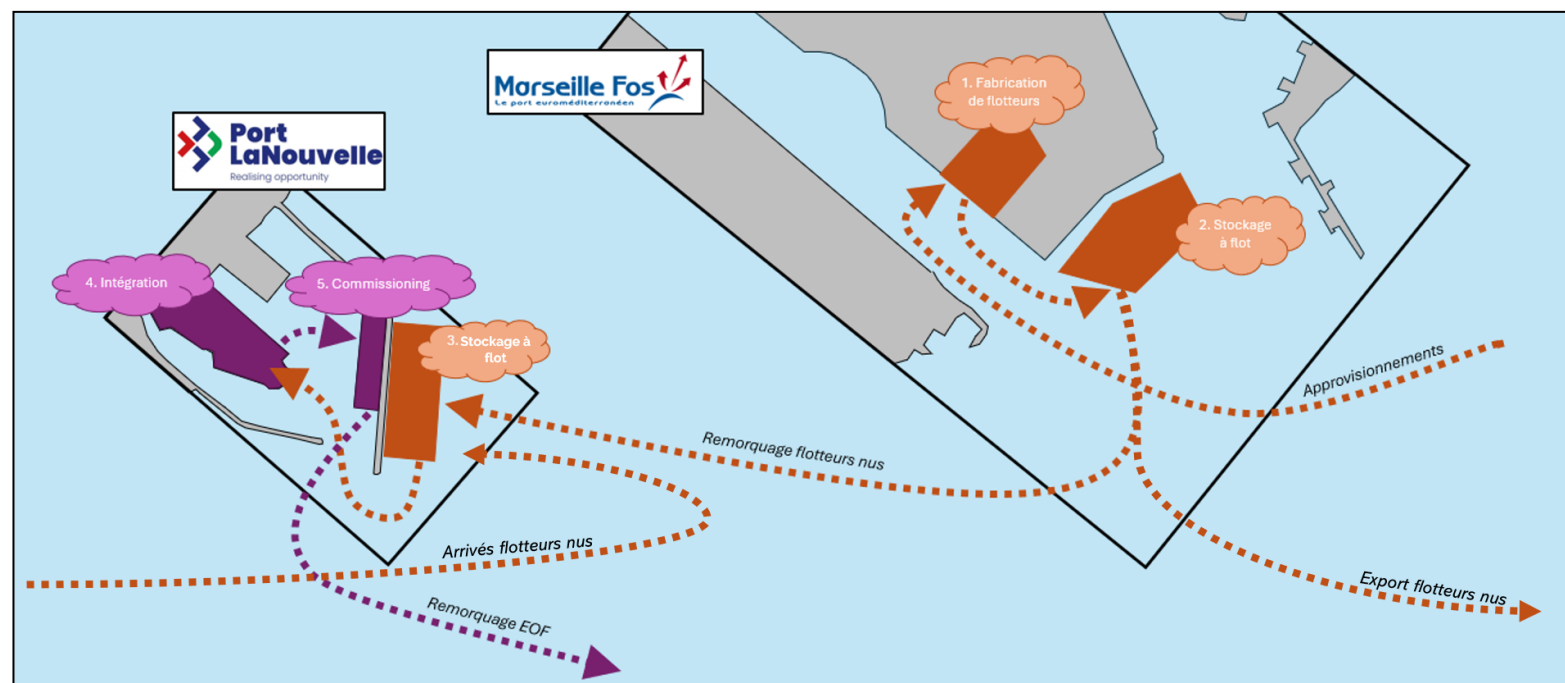


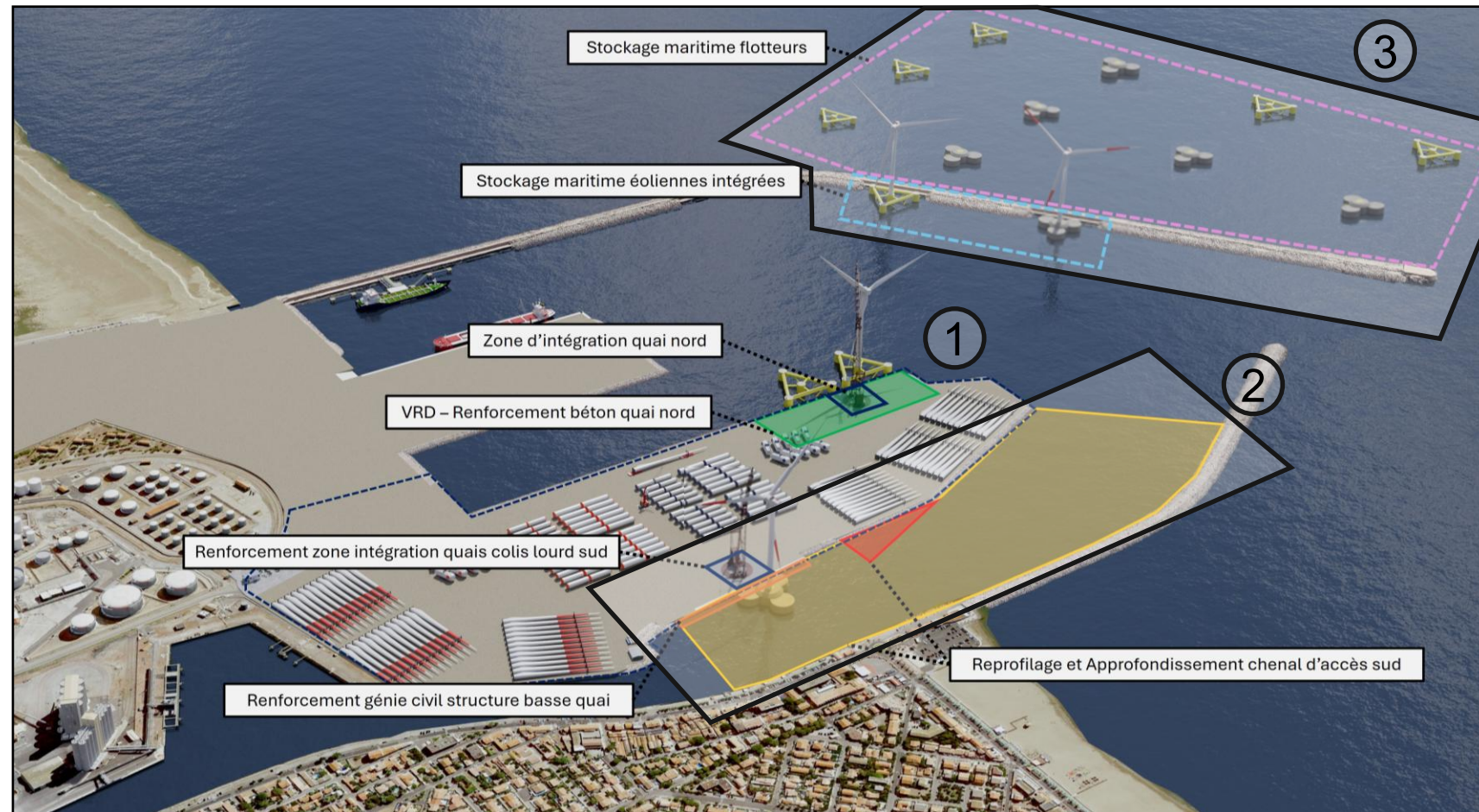
Schéma logistique opérationnel après réunion interministérielle officialisant les contraintes liées aux servitudes aériennes

Les objectifs du projet



- Doter le port de Port-la-Nouvelle **d'infrastructures flexibles et évolutives** pour répondre aux enjeux de la filière de l'éolien flottant
- Doter le territoire d'une capacité portuaire de premier plan, **apte à soutenir les phases clés de développement des projets commerciaux français.**
- Assurer une solution capable de couvrir les **besoins d'intégration et de maintenance lourde** de la façade méditerranéenne française conformément à la demande de l'Etat.

Les aménagements prévus : Vue Générale



Les 3 volets du projet :

1. Aménagement d'une zone d'intégration n°1 au nord du Môle vert
2. Aménagement d'une zone d'intégration n°2 au sud du Môle Vert
3. Aménagement de zones de stockage maritime pour des flotteurs avec et sans turbines

Les aménagements prévus (1/4)

Des aménagements dédiés à l'éolien offshore flottant

1. Aménagement du quai nord du Môle Vert pour accueillir la zone d'intégration n°1 de NOUVEOL

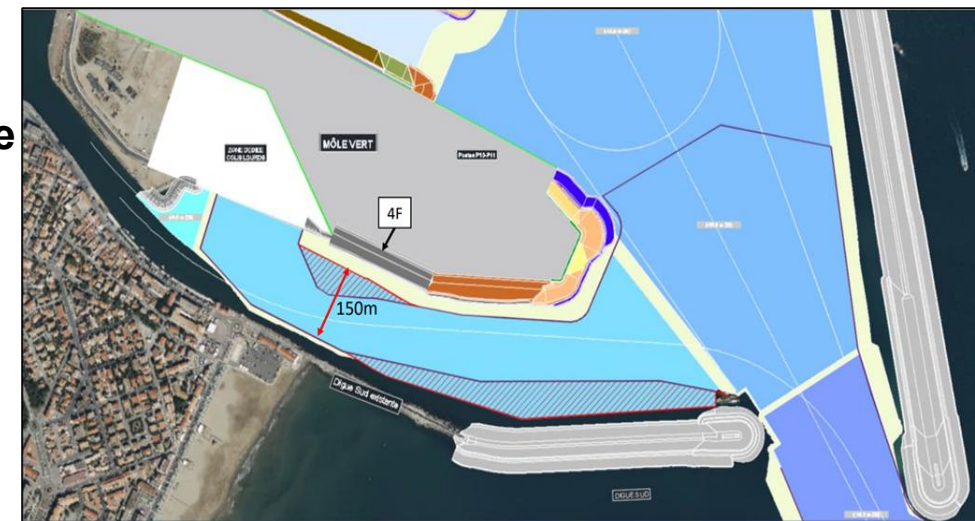


- Construction d'une zone renforcée pour l'intégration des éoliennes : 60m x 60m @ 30t/m²
- Mise en place d'un revêtement en béton sur le quai

Les aménagements prévus (2/4)

Des aménagements dédiés à l'éolien offshore flottant

1. Aménagement du quai nord du Môle Vert pour accueillir la zone d'intégration n°1 de NOUVEOL
2. **Aménagement du quai sud du Môle Vert pour accueillir la zone d'intégration n°2 de NOUVEOL**

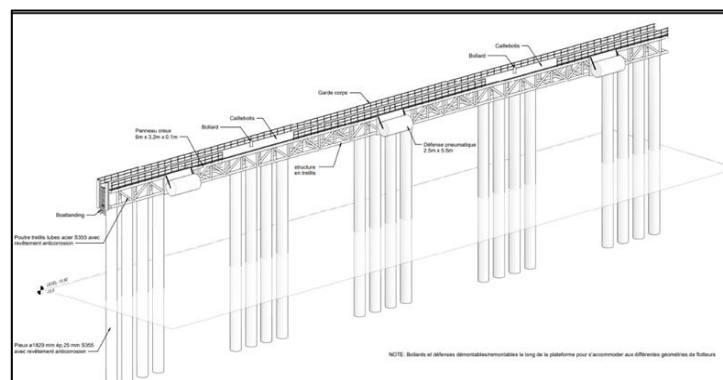
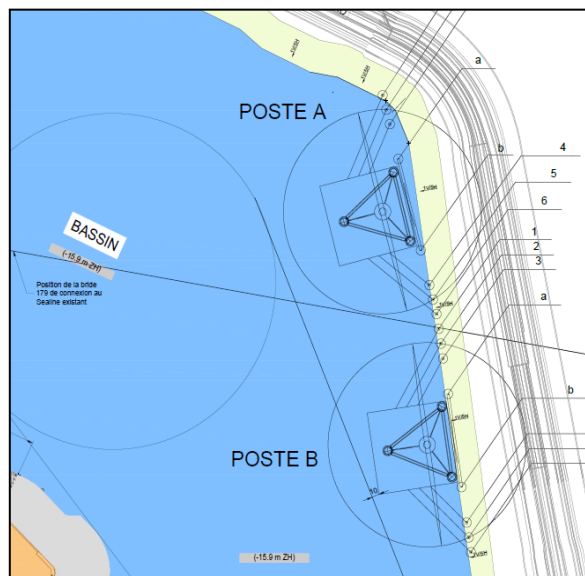


- **Reprofilage môle vert**
- **Dragage du chenal d'accès Sud et du quai nord**
- **Renforcement de la structure basse du quai nord**
- **Adaptation de la zone renforcée existante :**
Evolution de la zone de 40m x 40 à 60m x 60m @30t/m²

Les aménagements prévus (3/4)

Des aménagements dédiés à l'éolien offshore flottant

1. Aménagement du quai nord du Môle Vert pour accueillir la zone d'intégration n°1 de NOUVEOL
2. Aménagement du quai sud du Môle Vert pour accueillir la zone d'intégration n°2 de NOUVEOL
3. **Aménagement des zones de stockage maritime de flotteurs à l'intérieur et à l'extérieur du port**



2 postes de stockage au sein du port dédié aux activités de mise en service :

- Flotteur avec turbine intégrée
- Plateforme de type poutre treillis sur 126 m le long de la digue Est, équipée de défenses et bollards démontables

Schéma logistique des opérations au sein du port





Les chiffres clés

83,6 millions
d'euros d'investissement

2030 Livraison des
infrastructures NOUVEOL

40 hectares de
surfaces de terre-plein

et **550** mètres de
quais mis à disposition au
sein d'un terminal dédié

2 postes de stockage
maritime d'éoliennes
au sein du bassin portuaire

et **10** postes de
stockage maritime de
flotteurs, implantés hors
bassin, à l'intérieur des
limites administratives
du port

Une capacité de
production annuelle de
30 éoliennes, soit
environ 500 MW/an

Près de **85** flotteurs
à intégrer d'ici 2034,
selon les projets en cours¹

Environ **400** emplois
en phase chantier

et **+ 400** emplois
dès 2031 en phase
d'exploitation

LES ENJEUX DU PROJET

La démarche environnementale autour du projet

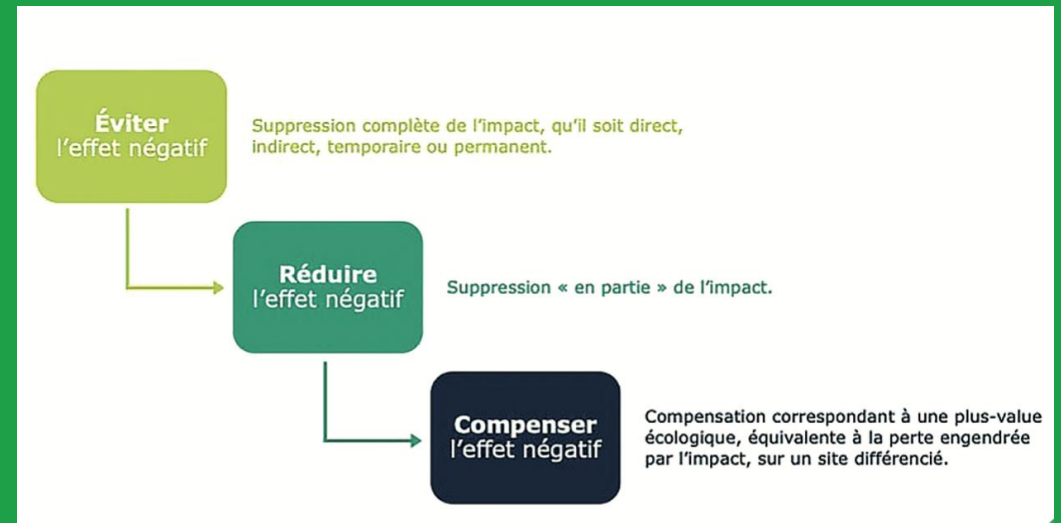
Le projet NOUVEOL fait l'objet d'une **procédure d'autorisation environnementale** :

❖ **Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)** : la SEMOP prépare un dossier de demande d'autorisation environnementale.

- Présentation technique décrivant les installations, les travaux envisagés, les procédés mis en œuvre, les moyens de suivi et de surveillance
- **Une étude d'impact** qui vise à analyser de manière approfondie les effets potentiels du projet sur l'environnement et définir les mesures à envisager

La démarche ERC : Éviter, Réduire, Compenser

La prise en compte de l'environnement est intégrée dès la conception du projet selon une démarche hiérarchisée, dite « ERC »





Les principales études environnementales en cours

Milieu physique

- ✓ Changement climatique
- ✓ Nature et structure des fonds marins
- ✓ Qualité du milieu
- ✓ Courantologie et dynamique hydro-sédimentaire

Milieu humain, activités et usages

- ✓ Activités socio-économiques
- ✓ Navigation maritime
- ✓ Acoustique terrestre

Milieu biologique

- ✓ Ecosystèmes marins
- ✓ Ecosystèmes terrestres
- ✓ Acoustique sous-marine et Mammifères marins

Paysage et patrimoine

- ✓ Paysage
- ✓ Patrimoine archéologique

Objectif : caractériser les incidences potentielles du projet et définir les mesures d'évitement, réduction et compensation adaptées afin de limiter au maximum les effets sur l'environnement

Les retombées socio-économiques

Un projet structurant pour le port, la filière et le territoire

- 1) Phase travaux : Réalisation des infrastructures NOUVEOL
- 2) Phase opérationnelle : Réalisation des projets éoliens flottants

Parcs commerciaux français prévus	Nom du projet	Estimation ETP mobilisés à PLN pour l'intégration des turbines (phase d'apprentissage de la filière*)
AO 6 (2031 - 2032) 250 MW	Narbonnaise Sud-Hérault 1 EFLO (Ocean Winds)	80*
AO 6 (2031 - 2032) 250 MW	Golfe de Fos 1 Méditerranée Grand Large (EDF Power Solutions)	80*
AO 10 - PPE2 Ancien « AO9 » 500 MW	Narbonnaise Sud-Hérault 2	120*
AO 10 - PPE2 Ancien « AO9 » 500 MW	Golfe de Fos 2	120*
AO 10 PPE3 550 MW - n°1	Golfe du Lion Centre 1	90
AO 10 PPE3 550 MW - n°2	Golfe du Lion Centre 1	90
AO 10 PPE3 1100 MW - n°2	Golfe du Lion Centre 2	180
Total		910

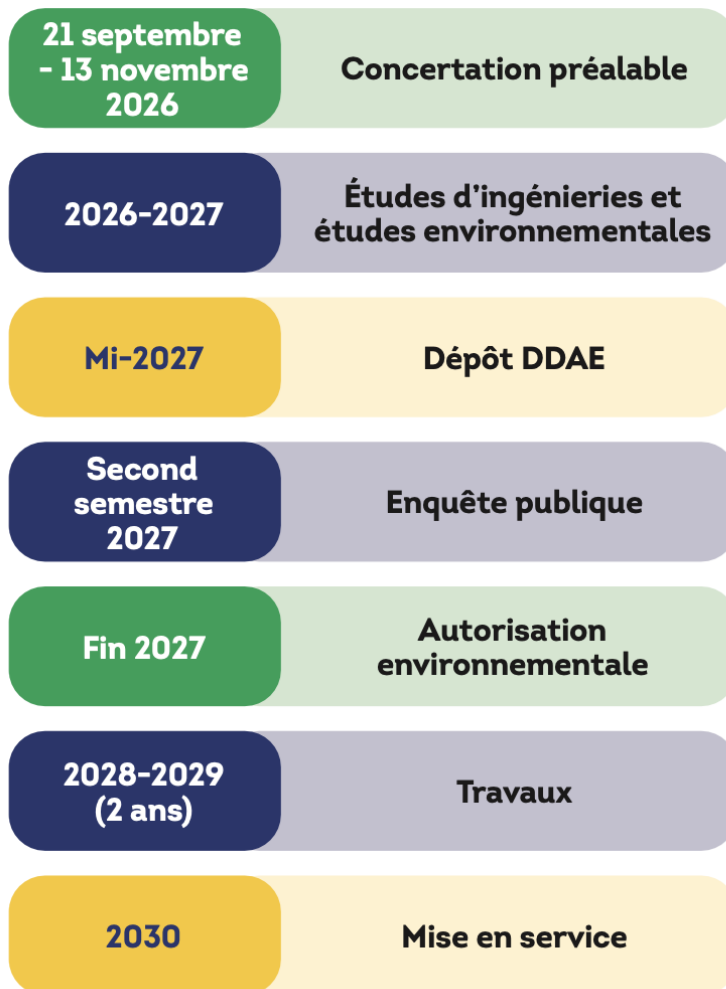
Tableau illustrant des estimations concernant les besoins en ETP par projets de la planification française.

ETP pour l'intégration des turbines sur flotteurs & commissioning			
Total:			80
*Dockers, techniciens et conducteurs d'engins sont compté qu'une fois			
Activité	Personnel	Qté	Détail
Déchargement des composants	Techniciens	10	Main d'œuvre docker
	Conducteur d'engin	8	2 grutiers 1 cariste 4 chauffeurs SPMT
Stockage et préservation	Techniciens	6	Préservation des nacelles et des sections de tours
	Conducteur d'engin		
Intégration	Techniciens	16	Techniciens monteur Techniciens gestion ballastage
	Conducteur d'engin	2	2 grutiers
Commissioning	Techniciens	16	
	Conducteur d'engin	2	2 caristes
	Encadrement	20	Chef de chantier Administration HSE Qualité

Tableau illustrant un exemple des types de profil nécessaire à la réalisation des activités d'intégration d'un projet de 250MW.



Le calendrier prévisionnel



TEMPS D'ECHANGE

PROCHAINE RÉUNION

Atelier thématique n°1

L'intégration du projet dans l'économie locale



30 septembre



18H

**Maison de la Méditerranée, place Raymond Gleizes,
Gruissan**

**MERCI POUR
VOTRE
PARTICIPATION**